



DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE
POUR LA RECONSTRUCTION DES ÎLES
DE SAINT-BARTHÉLEMY ET SAINT-MARTIN

Hôtel de Matignon, le 17 septembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sixième comité interministériel pour la reconstruction des îles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

Un an après que l'ouragan IRMA a frappé durement les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, le Premier ministre a réuni ce jour le sixième comité interministériel pour la reconstruction de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, créé par décret le 12 septembre 2017.

Ce comité a réuni autour d'Édouard PHILIPPE, 17 ministres, secrétaires d'État et directeurs de cabinet, dont les services sont tous impliqués dans la reconstruction, ainsi que Philippe GUSTIN, préfet de la région Guadeloupe et délégué interministériel pour la reconstruction des îles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin. Daniel GIBBS, président de la collectivité de Saint-Martin, et Bruno MAGRAS, président de la collectivité de Saint-Barthélemy, ont également pris part à la réunion.

La ministre des Outre-mer a présenté le bilan de la situation des deux îles un an après le passage dévastateur de l'ouragan IRMA, notamment sur le plan économique. Le ministre d'État, ministre de l'Intérieur, a présenté les nouvelles mesures de protection prises dans le cadre de la saison cyclonique 2018/2019 et exposé les engagements de l'État en matière de prévention (déploiement d'experts de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises) et de sécurité publique. Le ministre de l'Éducation nationale a exposé les conditions de la rentrée scolaire sur les deux îles. La ministre des Outre-mer et le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères ont présenté les actions engagées pour la prochaine saison touristique et les mesures de promotion des deux destinations.

Comme il s'y était engagé il y a un an peu après le passage d'IRMA, le président de la République effectuera fin septembre un déplacement à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy et, avec les membres du Gouvernement qui l'accompagneront, fera un point d'étape sur les actions de reconstruction.

Un an après IRMA, Saint-Martin et Saint-Barthélemy reconstruisent progressivement leur économie

Cyclone le plus puissant jamais observé dans les Petites Antilles, IRMA a causé le décès de onze personnes et occasionné des dommages considérables à Saint-Barthélemy et Saint-Martin. La quasi-totalité des bâtiments a été impactée sur les deux îles. Près de 20 % des bâtiments ont été détruits ou sévèrement endommagés sur Saint-Martin et 2,5 % sur Saint-Barthélemy.

Le coût total des dégâts assurés est estimé aujourd'hui à 1,9 milliard d'euros, un chiffre considérable pour des îles qui comptent moins de 40000 habitants. Début septembre, environ 95 % des sinistrés assurés avaient reçu un règlement total ou partiel de leur dossier. 68 % de la charge financière totale a été réglée par les compagnies d'assurance, soit 1,27 milliard d'euros.

Après le rétablissement de l'électricité, de l'eau courante et des services publics dans les semaines qui ont suivi le passage de l'ouragan, le processus de reconstruction a réellement pu débuter à la mi-novembre à Saint-Barthélemy et début mars à Saint-Martin. Selon les données du programme spatial européen *Copernicus*, le taux de reconstruction des bâtiments détruits ou très endommagés avoisinait les 35 % à Saint-Martin et 60 % à Saint-Barthélemy début juillet.

A l'heure actuelle, les stigmates d'IRMA ont quasiment été effacés à Saint-Barthélemy. A Saint-Martin, où les destructions ont été beaucoup plus fortes du fait d'une qualité moindre du bâti et où les difficultés locales restent plus prégnantes, de nombreuses habitations restent encore dans un état précaire, malgré des progrès réels dans certains quartiers comme Marigot ou Grand-Case ; certaines ne peuvent pas être reconstruites en raison des risques auxquelles elles sont exposées. L'enfouissement des réseaux électriques - un enjeu crucial pour rendre les deux îles plus résilientes face aux ouragans - a également bien avancé : plus de 20 kilomètres de réseaux seront enfouis d'ici la fin de l'année sur 70 kilomètres au total.

Malgré une saison touristique 2017/2018 quasiment blanche, l'économie des Iles du Nord ne s'est pas effondrée grâce au BTP local et aux mesures de soutien prises par l'État. Le dispositif adapté de chômage partiel mis en place à Saint-Martin et Saint-Barthélemy a permis de conserver plus de 9000 salariés dans l'emploi pour un coût qui pourrait avoisiner 75 millions d'euros d'ici la fin de l'année. Ce dispositif a permis une quasi stabilité du chômage à Saint-Barthélemy et une légère diminution du chômage à Saint-Martin depuis un an.

Aujourd'hui, les perspectives de la prochaine saison touristiques s'annoncent favorablement pour Saint-Barthélemy : tous les hôtels seront ouverts pour la prochaine saison 2018/2019, à l'exception de quatre ouvertures d'établissements encore conditionnelles. A ce jour, les taux de réservation sont de l'ordre de 100 % pour le mois de décembre et 80 % pour le reste de la saison (janvier à avril). A Saint-Martin, la reprise du secteur hôtelier reste plus lente mais 800 chambres d'hôtel devraient être prêtes pour le démarrage de la saison touristique.

Concernant les finances de la Collectivité de Saint-Martin, celles-ci se maintiennent aujourd'hui à un niveau satisfaisant malgré le coup d'arrêt porté à l'économie après IRMA.

La situation reste toutefois tendue et l'aide financière de l'État cruciale. En 2018, l'État apportera 50 millions d'euros à la Collectivité au titre de son budget de fonctionnement (paiement des salaires etc.). En contrepartie de cette aide financière exceptionnelle de l'État, la Collectivité va présenter un plan de réforme de sa fiscalité et de la gestion de ses finances d'ici le mois de décembre. L'État s'est aussi engagé lors du comité interministériel du 12 mars à financer un tiers des dépenses d'investissement de la Collectivité, soit 66 millions d'euros. Sur cette somme, 6 millions d'euros viennent d'être débloqués au titre du Fonds d'urgence logement pour financer la rénovation du logement social.

Saint-Martin poursuit ses efforts pour l'environnement

Le passage d'IRMA a généré des encombrants et des gravats de toute nature d'un volume estimé à 90 000 m³ (tôles, végétaux, bois, containers etc.), causant un défi énorme en termes de déblaiement et de retraitement, d'autant plus que chaque débris peut se transformer en projectile en cas de cyclone.

A Saint-Martin, dès le lendemain d'IRMA, les travaux de déblaiement des axes routiers ont été engagés et 11 aires de stockage temporaires ont été mises en place pour désengorger le territoire. 55888 tonnes de déchets ont été acheminées à l'écosite de Grandes Cayes entre septembre et juin 2018. Actuellement, il reste environ 20 à 25 % des débris terrestres éparpillés sur le territoire. Sur les 5000 véhicules usagers dénombrés après IRMA, 1952 véhicules ont été déposés à l'écosite et 1085 ont été effectivement détruits et évacués au 30 juin.

Pour accélérer le processus, la Collectivité a lancé du 10 mai au 15 juillet 2018 une campagne de nettoyage avec une importante communication à destination de la population. Des bennes ont été disposées sur le territoire et l'accès à l'écosite rendu gratuit durant cette opération, qui a toutefois rencontré un succès mitigé. La Préfecture impulsera dans le courant du mois de septembre la constitution d'une filière de retraitement des déchets inertes, afin d'éviter leur dispersion sur le territoire. Elle mettra également en place un plan d'action visant à renforcer les cadences de dépollution des véhicules usagers.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr